

Bilan annuel d'équipe

Sur le SIAM,

- chaque membre de notre équipe peut déclarer son **EIAS annuel** (*au total au moins la moitié des EIAS doivent être ciblés*)
- notre référent rédige le **bilan annuel**, il complète le tableau en cochant les actions réalisées par l'équipe et en les explicitant pour l'expert

➤ Il n'hésite pas à **valoriser le travail** de l'ensemble de l'équipe

- chaque membre de l'équipe relit et valide le bilan

Une fois notre bilan annuel validé par l'expert, c'est la commission de l'HAS qui nous attribue le label « équipe accréditée ».

- Je peux à tout moment télécharger mon « certificat d'accréditation » sur le SIAM



Les évolutions

- Le programme s'adapte à la Certification périodique (*sous la forme de 5 piliers*)
- L'OA fait évoluer le programme chaque année afin de me proposer plus de choix dans les actions possibles

Contacts utiles

HAS SIAM

S'engager dans l'accréditation
Réaliser son bilan

Le site:

<https://accreditation-des-medecins.fr/siam/login.xhtml>

L'assistance:

helpdesk.siam@has-sante.fr

La hotline: 01 76 24 89 27

du lun au ven de 9h à 19h
(tarification locale)

OA SFCTCV

Être accompagné par ses pairs

Gestionnaires:

Jean-Philippe FRIEH
jph.frieh@free.fr

Thierry LANGANAY
thierry.langanay@wanadoo.fr

Caroline RIVERA
crivera@ch-cotebasque.fr

SFCTCV

Devenir membre de la société
S'inscrire aux bases de données
assistante.admin@sfctcv.org



Je fais mon Accréditation

en équipe ou en individuel

Quels intérêts pour moi?

- ✓ Je **valide mon DPC**
- ✓ Je **bénéficie d'une prime pour mon assurance** (*en cas d'exercice libéral*)
- ✓ Je contribue au financement de la **SFCTCV**
- ✓ Je validerai ma Certification Périodique



Accréditation des médecins
et des équipes médicales

Un dispositif pour réduire les risques liés aux soins

L'accréditation correspond à un engagement volontaire des médecins, appartenant à des spécialités dites à risque, dans une démarche d'amélioration de la qualité des pratiques médicales fondée sur l'identification et la réduction des risques qui y sont associés. La démarche repose sur un dispositif participatif, élaboré pour et avec les professionnels concernés.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

- Je suis engagé dans une démarche qualité et sécurité des soins pour mes patients
- Je bénéficie du label « **chirurgien accrédité** » HAS (*information publique*)
- Je contribue à la certification de mon institution

1. Je suis candidat

Je suis **chirurgien CTCV** diplômé

Je suis inscrit en tant que tel au Conseil de l'Ordre

Je suis membre de la SFCTCV

Je participe aux **bases de données** Epicard/Epithor

2. Je m'inscris sur le SIAM

Je me connecte au **SIAM** sur
<https://accreditation-des-medecins.fr/siam/login.xhtml>

Je crée mon compte

Je remplis le questionnaire et **je m'engage**
dans l'accréditation



Un expert vérifie que je remplis les critères et valide ma demande d'engagement

3. Je fais mon bilan annuel

Je réalise les actions du programme au cours de l'année (cf programme ci-après)

Je me connecte au SIAM pour saisir les informations correspondantes à ces actions

Je soumets mon bilan chaque année

Un expert analyse mon bilan et revient vers moi s'il a des questions pour le valider

Après mon 1^{er} bilan annuel :
je suis chirurgien accrédité

Accréditation individuelle

Sur le SIAM,

➤ je consulte **mes échéances**



➤ j'accède à **mon programme**

Je dois chaque année:

déclarer **2 EIAS** (dont 1 ciblé dans une des thématiques au choix)

mettre en œuvre **2 recommandations** (à choisir dans la liste): c'est-à-dire que je mets en place des mesures d'amélioration (protocole,...)

réaliser **2 activités**:

- **je participe à Epicard/Epithor obligatoire**
- je réalise une activité autre (à choisir dans la liste)

➤ Quand je fais **mon bilan annuel**, je complète le tableau en cochant les actions réalisées et en les explicitant pour l'expert

➤ **Je n'hésite pas à valoriser mon travail** en indiquant si j'ai réalisé des actions en plus

Une fois mon bilan annuel validé par l'expert, c'est la commission de l'HAS qui m'attribue l'accréditation



Je réalise mon bilan **chaque année** à la date anniversaire pour rester accrédité

Accréditation en équipe

Elle m'apporte les mêmes bénéfices et

- elle ne nécessite qu'**1 seul EIAS par chirurgien** (au lieu de 2 en individuel)
- elle permet de **mettre en commun des actions** menées
- La participation à **Epicard/Epithor** reste **obligatoire** pour chaque membre de l'équipe
- Elle est plus valorisée par mon institution
- Elle identifie mon équipe comme « accréditée »

Je crée une équipe

Indispensable: Nous désignons au sein de notre équipe **un référent**

Si je suis référent:

- Je suis inscrit sur le **SIAM**
- Je clique sur « Mon parcours »
- Je clique sur « Crée une équipe »
- Je complète le questionnaire
- Je soumets ma demande (même si tous les membres de mon équipe ne sont pas encore inscrits)

Un expert vérifie que ma demande est complète et valide la création de l'équipe

L'équipe est créée

J'invite mes confrères à rejoindre l'équipe

Je rejoins une équipe

Je suis inscrit sur le **SIAM**

Le référent m'a invité à rejoindre l'équipe

Je clique sur « Mon parcours »

Je clique sur « Rejoindre une équipe »

J'accepte l'invitation du référent

Un expert vérifie et valide ma demande